



# Remarques philologiques sur quelques passages de Sodome et Gomorrhe

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. Remarques philologiques sur quelques passages de Sodome et Gomorrhe. Glal-iceur, Groupe de recherche sur la langue et la littérature françaises du centre et d'ailleurs, 2020. halshs-02616182

**HAL Id: halshs-02616182**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02616182>**

Submitted on 24 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# GLALICEUR

numéro 20

le 9 mai 2020

Groupe de recherche  
sur la **L**Angue et la **L**ittérature françaises  
du **C**entre et d'aill**E**URs  
(Tokyo)

contact : [glaliceur2019@gmail.com](mailto:glaliceur2019@gmail.com)

## Remarques philologiques sur quelques passages de *Sodome et Gomorrhe*

Takeshi MATSUMURA

L'édition d'*À la recherche du temps perdu* publiée sous la direction de Jean-Yves Tadié<sup>1</sup> passe pour nous offrir un « texte définitif<sup>2</sup> » selon l'expression du directeur et maintenant elle constitue une édition de référence si l'on en croit par exemple le *Bulletin d'informations proustiennes*<sup>3</sup>. Dans trois articles précédents<sup>4</sup>, j'ai examiné quelques passages de *La Prisonnière*, de *Combray* et du *Côté de Guermantes* en vue de savoir si le texte que Pierre-Edmond Robert, Francine Goujon, Thierry Laget et Brian Rogers ont établi respectivement est conforme aux exigences minimales d'une bonne philologie en respectant le principe d'édition qu'ils énoncent dans leur notice et si vraiment il est *définitif* comme le dit le chef de l'équipe. Le résultat n'était pas tout à fait rassurant. Les interventions des éditeurs étant trop souvent discrètes, nous ne pouvons jamais savoir si les pages que nous lisons correspondent avec exactitude à la base qu'ils ont choisie et nous sommes amenés à consulter constamment celle-ci pour vérifier chaque mot, chaque ponctuation et chaque phrase. Le présent article se propose de voir si, contrairement à *La Prisonnière*, à *Combray* et au *Côté de Guermantes*, l'édition de *Sodome et Gomorrhe II* nous présente un texte moins problématique.

Dans l'équipe qu'a dirigée Jean-Yves Tadié, c'est Antoine Compagnon qui s'est chargé de présenter, établir et annoter *Sodome et Gomorrhe* tout en relevant des variantes dans le volume paru en 1988<sup>5</sup>. Le principe qu'il a adopté pour établir le texte de *Sodome et Gomorrhe II* est, selon sa « Note sur le texte<sup>6</sup> », de suivre l'édition originale, « Achevé d'imprimer le 3 avril 1922 par F. Paillard [sic] à Abbeville (Somme)<sup>7</sup> », « lorsqu'elle offre un

---

<sup>1</sup> Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu*, Édition publiée sous la direction de Jean-Yves Tadié, Paris, Gallimard, 1987-1989, Bibliothèque de la Pléiade, 4 vol.

<sup>2</sup> *Ibid.*, t. I, p. CLXXI.

<sup>3</sup> Voir *Bulletin d'informations proustiennes*, 31, 2000, p. 4 : « Éditions utilisées / Sauf indication contraire, les références d'*À la recherche du temps perdu* renvoient à la pagination des tomes de la "Pléiade", Paris, Gallimard : tomes I, II, III, IV, édition publiée sous la direction de Jean-Yves Tadié (1987-1989). » Cette indication préliminaire n'apparaissait pas dans les volumes antérieurs du *Bulletin*.

<sup>4</sup> Voir « Remarques philologiques sur quelques passages de *La Prisonnière* », dans *Glaliceur*, 17, 2020, p. 1-12 ; « Quelques remarques philologiques sur le texte de *Combray* », *ibid.*, 18, 2020, p. 1-5 ; « Remarques philologiques sur quelques passages du *Côté de Guermantes* », *ibid.*, 19, 2020, p. 1-7. .

<sup>5</sup> *À la recherche du temps perdu*, édition citée de Jean-Yves Tadié, t. III, p. 1-515.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 1291-1299.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 1297. Voir Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu*, tome V, *Sodome et Gomorrhe II*, Paris, Éditions de la Nouvelle Revue française, 1922, 3 vol. Si les exemplaires que j'ai consultés sont bons, je lis à la fin des volumes : « Achevé d'imprimer le 3 avril 1922 par F. Paillard à Abbeville (Somme) » et non pas *Paillard* comme l'imprime Antoine Compagnon. À Abbeville, y aurait-il eu deux imprimeries *Paillard* et *Paillard* ? Sur l'imprimerie F. Paillard, voir son site internet : <http://www.imprimerie-paillard.fr/>.

texte *acceptable*<sup>8</sup> ». Même si la dactylographie corrigée<sup>9</sup> donne un texte différent, il ne l'a pas suivie. Si par contre il lui arrive de retourner au manuscrit<sup>10</sup>, c'est quand l'auteur n'avait pas vu les leçons fautives dans la dactylographie corrigée et l'édition originale et quand ces leçons « n'offrent pas un sens *satisfaisant*<sup>11</sup> ». Et la « Note sur le texte » de l'éditeur finit par la remarque suivante : « *toute modification* apportée au texte de l'édition originale entraîne une variante qui la légitime<sup>12</sup> ». Ainsi, l'on peut s'attendre à ce que ses interventions effectuées au bout d'un examen approfondi de tous les témoins soient *toutes* dûment notées sans exception.

Dans le texte qu'il nous offre, comment l'éditeur de la nouvelle Pléiade a-t-il suivi le principe ainsi énoncé ? L'a-t-il observé à la lettre pour nous donner un meilleur état du texte que dans l'édition que Pierre Clarac et André Ferré ont publiée en 1954 dans la Bibliothèque de la Pléiade<sup>13</sup> ?

Jetons un coup d'œil en premier lieu sur la locution adverbiale *en tout cas* ou *en tous cas*. Comme je l'ai souligné dans mes précédents articles<sup>14</sup>, cette expression, qui est possible à la fois au singulier et au pluriel malgré la huitième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1932-1935)<sup>15</sup>, reçoit un traitement aléatoire dans l'édition du *Côté de Guermantes II* et celle de *La Prisonnière* publiées par Thierry Laget et Brian Rogers d'une part et par Pierre-Edmond Robert de l'autre. Qu'en est-il dans celle de *Sodome et Gomorrhe II* due à Antoine Compagnon ? Par exemple, dans le passage suivant, son texte donne la forme de la locution au pluriel ; c'est Madame Verdurin qui parle au narrateur :

*En tous cas* je compte que vous ne me lâchez pas pour mercredi prochain<sup>16</sup>.

Cette leçon est conforme à celle de l'édition de 1954<sup>17</sup> et remonte bien à l'édition originale de 1922<sup>18</sup>. Si l'on cherche le passage correspondant dans les états antérieurs, la

<sup>8</sup> *Sodome et Gomorrhe II*, édition citée d'Antoine Compagnon, p. 1298 ; c'est moi qui souligne.

<sup>9</sup> Voir Bibliothèque nationale de France (= BNF), nouvelles acquisitions françaises (= n.a.fr.) 16739-16741.

<sup>10</sup> Voir BNF, n.a.fr. 16709-16714.

<sup>11</sup> *Sodome et Gomorrhe II*, édition citée d'Antoine Compagnon, p. 1298 ; c'est moi qui souligne.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 1298 ; c'est moi qui souligne.

<sup>13</sup> Voir Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu, Texte établi et présenté par Pierre Clarac et André Ferré*, Paris, Gallimard, 1954, Bibliothèque de la Pléiade, 3 vol.

<sup>14</sup> Voir « Remarques philologiques sur quelques passages du *Côté de Guermantes* », *op. cit.*, p. 2 ; « Remarques philologiques sur quelques passages de *La Prisonnière* », *op. cit.*, p. 6-9 (où j'ai cité de nombreuses occurrences d'*en tous cas* entre 1850 et 1920).

<sup>15</sup> Voir Maurice Grevisse et André Goosse, *Le Bon Usage*, 16<sup>e</sup> édition, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2016, § 637, b) 2<sup>o</sup>, p. 893.

<sup>16</sup> *Sodome et Gomorrhe II*, édition citée d'Antoine Compagnon, p. 359 ; c'est moi qui souligne.

<sup>17</sup> Voir l'édition citée de Pierre Clarac et André Ferré, t. II, p. 969.

<sup>18</sup> Voir *Sodome et Gomorrhe II*, édition citée de 1922, t. III, p. 17.

dactylographie corrigée<sup>19</sup> et le manuscrit<sup>20</sup> donnent tous les deux la forme *en tous cas*. Ainsi l'éditeur de la nouvelle Pléiade a-t-il conservé sans problème la leçon de son texte de base.

Mais ailleurs il se comporte autrement. Citons comme exemple une autre réplique de Madame Verdurin. Elle est imprimée de la manière suivante dans l'édition de 1988 :

Mais *en tout cas* il n'est pas l'heure, objecta la Patronne<sup>21</sup>.

Dans cette citation, on a ainsi la forme au singulier de l'expression. Or si l'on rouvre l'édition de Pierre Clarac et André Ferré<sup>22</sup>, on y trouve non pas *en tout cas* mais *en tous cas*. Laquelle des deux éditions est fidèle à l'édition originale de 1922 ? Si l'exemplaire de celle-ci que j'ai consulté est bon, il donne au passage correspondant<sup>23</sup> la forme de 1954. Et les états antérieurs<sup>24</sup> confirment cette leçon. Ainsi la nouvelle Pléiade brille-t-elle par son texte isolé.

Pourquoi a-t-elle remplacé la leçon de son texte de base par la forme au singulier ? Son éditeur aurait-il trouvé qu'ici l'édition originale n'est pas *acceptable* ni *satisfaisante* puisque selon son principe, c'est la condition sine qua non pour corriger son texte de base ? À ses yeux, quelle serait alors la différence entre les deux répliques citées qu'a prononcées le même personnage ? Pourquoi la forme de la locution qui était *acceptable* ou *satisfaisante* dans la première citation ne le serait-elle plus dans la deuxième citation ? D'ailleurs, selon le même principe d'édition, « *toute modification* apportée au texte de l'édition originale » n'aurait-elle pas dû être munie d'une note qui la justifie ? L'exemplaire de la nouvelle Pléiade que j'ai sous les yeux<sup>25</sup> serait-il défectueux ? Sans doute oui, car je n'y trouve aucun commentaire qui nous avertisse de la correction avec des arguments qui la légitiment.

Le même phénomène se retrouve dans un autre passage. Cette fois-ci, c'est le marquis de Cambremer qui s'adresse au narrateur. La voici telle qu'elle est imprimée dans l'édition procurée par Antoine Compagnon :

Ne restez pas *en tout cas* ainsi tête nue, mettez vite votre couvre-chef<sup>26</sup>.

<sup>19</sup> Voir BNF, n.a.fr. 16740, folio 101.

<sup>20</sup> Voir BNF, n.a.fr. 16712, folio 122.

<sup>21</sup> *Sodome et Gomorrhe II*, édition citée d'Antoine Compagnon, p. 355 ; c'est moi qui souligne.

<sup>22</sup> Voir *op. cit.*, t. II, p. 965.

<sup>23</sup> Voir *op. cit.*, t. III, p. 11.

<sup>24</sup> Voir BNF, n.a.fr. 16740, folio 97 (dactylographie corrigée) et n.a.fr. 16712, folio 118 bis (manuscrit).

<sup>25</sup> On lit à la fin du volume : « Ce volume, faisant partie d'une nouvelle édition d'« À la recherche du temps perdu » de Marcel Proust, et portant le numéro cent deux de la « Bibliothèque de la Pléiade » publiée aux Éditions Gallimard, a été achevé d'imprimer sur bible des Papeteries Braunstein le 26 septembre 1988 sur les presses des Imprimeries Maury S. A. à Millau et relié en pleine peau, dorée à l'or fin 23 carats, par Babouot à Lagny. »

<sup>26</sup> *Sodome et Gomorrhe II*, édition citée d'Antoine Compagnon, p. 365 ; c'est moi qui souligne.

La leçon au singulier est isolée parmi les témoins. L'édition de Pierre Clarac et André Ferré<sup>27</sup>, l'édition de 1922<sup>28</sup>, la dactylographie corrigée<sup>29</sup> et le manuscrit<sup>30</sup> sont unanimes pour donner *en tous cas* au pluriel. D'où vient la correction de 1988 ? La forme *en tous cas* qui était conservée dans la première citation ne serait-elle plus ici *acceptable* ni *satisfaisante* comme on l'a vu dans la deuxième citation ? Sur quoi se fonde ce traitement différent de la même expression ? Et pourquoi l'intervention de l'éditeur n'est-elle pas *légitimée* en note ? Autant de questions qui nous laissent perplexes.

Un autre passage nous embarrasse également. Citons la phrase telle que l'imprime la nouvelle Pléiade :

Mais en entendant M. de Charlus dire de cette voix aiguë et avec ce sourire et ces gestes de bras : « Non, j'ai préféré sa voisine, la fraisettes », on pouvait dire : « Tiens, il aime le sexe fort », avec la même certitude que celle qui permet de condamner, pour un juge un criminel qui n'a pas avoué, pour un médecin un paralytique général qui ne sait peut-être pas lui-même son mal mais qui a fait *telles fautes* de prononciation d'où on peut déduire qu'il sera mort dans trois ans<sup>31</sup>.

Sauf quelques virgules, l'édition de Pierre Clarac et André Ferré<sup>32</sup> donne le même texte que cette citation. Mais si l'on se reporte à l'édition originale<sup>33</sup>, on trouve, à la place de *telles fautes de prononciation*, la forme au singulier : *telle faute de prononciation*. Ainsi, l'édition de 1954 et celle de 1988 ont corrigé la leçon de leur texte de base. Cependant, aucun des éditeurs n'a consacré de note à leur intervention. Pourquoi les éditeurs de l'ancienne Pléiade qui ailleurs prennent soin de nous avertir de leurs interventions ont-ils négligé de glisser un petit commentaire sur ce passage ? Et l'éditeur de la nouvelle Pléiade, qui, comme on le sait, a affirmé dans sa notice que « *toute modification* apportée au texte de l'édition originale entraîne une variante qui la légitime » a-t-il enfreint ici son principe ? Privés d'éclaircissements, les lecteurs pressés ou distraits ne pourraient même pas savoir qu'ils ont sous les yeux un texte reconstitué et non pas une fidèle reproduction de l'édition de 1922. On ne peut que regretter l'absence de note. D'autant plus qu'il nous est difficile de deviner immédiatement d'où vient la leçon corrigée et pourquoi elle est adoptée. Si l'on

---

<sup>27</sup> Voir *op. cit.*, t. II, p. 976.

<sup>28</sup> Voir *op. cit.*, t. III, p. 25.

<sup>29</sup> Voir BNF, n.a.fr. 16740, folio 106.

<sup>30</sup> Voir BNF, n.a.fr. 16712, folio 126.

<sup>31</sup> *Sodome et Gomorrhe II*, édition citée d'Antoine Compagnon, p. 356 ; c'est moi qui souligne.

<sup>32</sup> Voir *op. cit.*, t. II, p. 966.

<sup>33</sup> Voir *op. cit.*, t. III, p. 13.

consulte la dactylographie corrigée<sup>34</sup>, on y trouve la leçon identique à celle de l'édition originale. En revanche, le manuscrit<sup>35</sup> donne la forme au pluriel : *telles fautes*. On peut donc supposer que les éditeurs se sont servis de ce qu'ils ont découvert dans le manuscrit. Puisqu'ils ont ainsi modifié le texte de leur modèle, ils ont dû juger que celui-ci n'était pas bon. Pourquoi Antoine Compagnon qui a pour principe de conserver son modèle tant qu'il est *acceptable* ou *satisfaisant* est-il intervenu dans ce passage ? La forme au pluriel serait-elle fautive à ses yeux ? Ce n'est pourtant pas tout à fait l'avis de Maurice Grevisse et André Goosse, qui dans *Le Bon Usage* citent des exemples du singulier aussi bien que du pluriel pour ce *tel* déterminant qui « s'emploie à propos de personnes ou de choses qu'on ne veut ou ne peut désigner précisément<sup>36</sup> ». Il n'est pas impossible d'ajouter à leurs citations des occurrences de *tel* employé au singulier. Par exemple, l'helléniste Émile Egger (1813-1885), membre ordinaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a écrit dans un mémoire paru en 1870 la phrase suivante :

Mais, cent ans avant lui, Polybe, défendant Éphore contre les accusations de Timée, rejetait sur les copistes *telle faute* de chronologie que Timée reprochait à Éphore ; mais, cinquante ans après Cicéron, Strabon nous apprend que les textes grecs étaient livrés pleins de fautes au commerce de Rome et d'Alexandrie<sup>37</sup>.

D'autre part, on lit la phrase suivante dans un article que René Gautheron (1876-1970), lauréat en 1934 du prix de la langue française de l'Académie française, a écrit en 1909 sur Jean-François Regnard :

Mais il y a *telle faute* de lecture commise par le premier éditeur et qui a passé dans toutes les éditions postérieures<sup>38</sup>.

Vu ces attestations chez des auteurs qui ne me semblent être ni très négligents ni tout à fait négligeables, la leçon de l'édition originale (*telle faute de prononciation*) de *Sodome et Gomorrhe II* ne serait-elle pas *acceptable* ou *satisfaisante* ? Tant qu'il n'y aura pas de note justificative, il me paraît peu aisé de comprendre les raisons qui ont poussé l'éditeur de la

<sup>34</sup> Voir BNF, n.a.fr. 16740, folio 98.

<sup>35</sup> Voir BNF, n.a.fr. 16712, folio 120.

<sup>36</sup> Voir *op. cit.*, § 641, a), p. 899.

<sup>37</sup> Émile Egger, « Mémoire sur quelques nouveaux fragments inédits de l'orateur Hypéride », dans *Mémoires de l'Institut impérial de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 26, 2, 1870, p. 14-15 ; c'est moi qui souligne.

<sup>38</sup> René Gautheron, « Regnard. L'homme et le poète », dans *Le Correspondant*, 81, 1909, p. 724-725 ; c'est moi qui souligne.

nouvelle Pléiade à effectuer cette correction en transgressant son principe d'édition par son mutisme.

Le dernier exemple à examiner concerne les temps verbaux. La phrase fait partie d'une des tirades que Madame Verdurin adresse au narrateur. Voici le passage tel qu'il est imprimé dans la publication due à Antoine Compagnon :

Vous pouvez amener qui vous voulez. Je ne *dirai* pas cela à tout le monde<sup>39</sup>.

Dans l'exemplaire de la nouvelle Pléiade que j'ai sous les yeux, il n'y a pas de note sur cette partie. Or si l'on rouvre l'édition procurée par Pierre Clarac et André Ferré<sup>40</sup>, on lit dans la deuxième phrase non pas le futur (*Je ne dirai pas*), mais le conditionnel : *Je ne dirais pas*. Laquelle des leçons est conforme à l'édition originale ? La réponse est sans ambiguïté, car celle-ci donne, si l'exemplaire que j'ai consulté est bon, le conditionnel<sup>41</sup>. Si l'on cherche d'ailleurs le passage correspondant dans les états antérieurs, on constate que le texte de 1922 reproduit celui de la dactylographie corrigée<sup>42</sup> et que celle-ci remonte au manuscrit<sup>43</sup>. Ainsi, aucun des témoins qui nous conservent le texte que l'auteur a écrit ou fait taper ou révisé de son vivant ne donne la leçon adoptée dans l'édition de 1988. On peut regretter que son éditeur n'ait daigné commenter son intervention, alors qu'il a déclaré dans sa notice que « toute modification apportée au texte de l'édition originale entraîne une variante qui la légitime ». L'absence de note est gênante, parce que les lecteurs risquent de ne pas s'apercevoir qu'ils ont sous les yeux un texte reconstitué. Et même s'ils l'ont remarqué en le comparant avec les autres témoins, ils sont condamnés à supposer que peut-être l'exemplaire de l'édition originale dont disposait Antoine Compagnon portait ici le futur au lieu du conditionnel, puisqu'à leurs yeux il serait difficile d'admettre qu'un travailleur aussi consciencieux que lui néglige d'annoter ses interventions. Au cas où son exemplaire porterait la leçon que partagent les autres témoins, que faudrait-il penser de son mutisme ? L'éditeur aurait-il jugé que l'édition originale donne ici un texte qui ne soit ni *acceptable* ni *satisfaisant* et que le futur soit préférable dans la bouche de Madame Verdurin ? Mais alors pourquoi s'est-il abstenu de consacrer une note à sa correction ? S'il avait commentée sa modification, il aurait permis aux lecteurs de réfléchir sur l'emploi des temps verbaux dans cette réplique de Madame Verdurin et de se demander si l'interprétation de l'éditeur est légitime ou non.

---

<sup>39</sup> *Sodome et Gomorrhe II*, édition citée d'Antoine Compagnon, p. 360 ; c'est moi qui souligne.

<sup>40</sup> Voir *op. cit.*, t. II, p. 970.

<sup>41</sup> Voir *op. cit.*, t. III, p. 18.

<sup>42</sup> Voir BNF, n.a.fr. 16740, folio 101.

<sup>43</sup> Voir BNF, n.a.fr. 16712, folio 122.



Les quelques cas que j'ai évoqués me semblent confirmer ce que j'ai avancé dans mes précédents articles. Il me paraît difficile d'admettre que l'édition d'*À la recherche du temps perdu* publiée sous la direction de Jean-Yves Tadié nous offre un texte *définitif* comme il le proclame dans sa « Note sur la présente édition ». Le texte de *Sodome et Gomorrhe II* que nous fournit Antoine Compagnon ne me paraît pas toujours être établi selon le principe qu'il a énoncé dans sa notice. Les spécialistes qui ont choisi cette publication comme texte de référence n'auraient sans doute aucune difficulté à la corriger mentalement puisque tous les états des écrits de l'auteur doivent être présents à leur esprit. Ou bien, seraient-ils peut-être dans « un pays où l'on est plus séduit par l'étiquette du sac que par le contenu » comme dit l'autre<sup>44</sup> ? En tout cas (ou *en tous cas* ?), les simples amateurs et les lecteurs occasionnels qui n'ont pas la chance d'appartenir à cette heureuse élite doivent laborieusement vérifier chaque mot et chaque phrase qu'ils lisent dans cette publication en cherchant le passage correspondant dans le modèle qui lui a servi et dans les états antérieurs lorsque le texte de base ne leur autorise pas à résoudre les énigmes qui les embarrassent. Une édition critique telle que l'on la trouve pour d'autres œuvres, à savoir celle qui suit scrupuleusement les règles élémentaires de la philologie et le principe d'édition énoncé et qui rende compte de l'état *exact* du texte de base et de *toute modification* introduite, ne serait-elle pas possible pour le roman de Proust ?

---

<sup>44</sup> Voir Balzac, *L'Illustre Gaudissart*, Texte présenté, établi et annoté par Pierre Barbéris, dans *La Comédie humaine*, Édition publiée sous la direction de Pierre-Georges Castex, Paris, Gallimard, 1976, Bibliothèque de la Pléiade, t. IV, p. 566